



Kirkland est une ville dynamique qui offre à ses citoyens et citoyennes un milieu de vie harmonieux. Étant la plus jeune municipalité sur l'île de Montréal, elle est composée de magnifiques quartiers résidentiels en plus de corridors commerciaux où de nombreuses entreprises locales, nationales et internationales sont établies. Ville moderne et attrayante où la convergence des cultures, l'épanouissement et le progrès s'entremêlent, Kirkland est une ville d'exception, synonyme de vitalité et de qualité de vie.

CONTREMAÎTRE – BÂTIMENTS

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

Sous la responsabilité du Chef de division - travaux publics, la personne supervise, coordonne et contrôle les activités qui lui sont attribuées telles que l'entretien du bâtiment, la gestion des contrats et projets de construction sous sa responsabilité, le suivi budgétaire, la surveillance des travaux et le contrôle de la qualité. En plus, il est appelé à exécuter une variété de tâches liées aux opérations du Service des travaux publics.

Échelle salariale : 82 000\$ à 100 000\$ (selon l'expérience)

Avantages liés à l'emploi :

- Régime de retraite à prestations déterminées
- Régime d'assurance collective et programme de télémédecine
- Congés payés durant la période des Fêtes
- Banque de congés rémunérés pour affaires personnelles
- Environnement de travail dynamique et de qualité

Principales responsabilités :

Opérations

- Assurer la coordination et le contrôle de l'ensemble des travaux d'entretien régulier et préventif du bâtiment (ventilation, plomberie, contrôle et électricité, l'enveloppe des bâtiments et des finis intérieurs)
- Agir à titre de chargé de projets pour les nouvelles constructions des bâtiments ainsi que les rénovations
- Développer les opportunités d'économie d'énergie pour les bâtiments de la ville
- Assurer le fonctionnement de l'éclairage public et des feux de circulation de la ville
- Résoudre divers problèmes techniques rencontrés en cours d'exécution de travaux ou de contrats
- Assurer le traitement des requêtes des citoyens et le suivi auprès des autres divisions et collaborateurs
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de gestion des travaux publics durant les périodes de pointe afin d'assurer une gestion optimale des opérations
- Assurer la relève des contremaîtres en leur absence

Gestion de personnel

- Planifier, distribuer, coordonner et vérifier le travail de ses employés
- Favoriser un environnement de travail positif et sécuritaire
- Appliquer les dispositions des conventions collectives

Administration

- Contrôler et gérer la paie du personnel sous sa responsabilité
- Approuver les dépenses de sa section et participer à l'élaboration du budget annuel
- Collaborer à la préparation des contrats et devis techniques en lien avec sa section
- Effectuer toutes autres tâches connexes

Horaire de travail :

- Lundi au vendredi, 7h15 à 11h45 et 12h15 à 15h30 (38,75 heures par semaine)
- Garde **sur rotation** (environ 8 semaines par année - disponibilité 24/7)

Qualifications et exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une discipline appropriée ou toutes autres formations jugées pertinentes tel que technique en bâtiment ou en architecture
- Posséder au moins 3 années d'expérience pertinente dans un poste similaire, incluant de la supervision de personnel syndiqué
- Disponible pour l'horaire de garde, selon le besoin
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide
- Détenir une attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP) (un atout)
- Connaissance des Codes de construction et des normes en vigueur
- Maîtriser la suite Microsoft Office, MS-Project et Autocad (un atout)
- Maîtriser le français et l'anglais (statut de ville bilingue)

Habilités requises :

- Sens développé du service à la clientèle
- Capacité d'analyse et de rigueur
- Habileté en résolution de problèmes
- Prise de décision et bon sens du jugement
- Habileté à travailler en équipe
- Savoir s'adapter
- Savoir exercer un contrôle pour la réussite des mandats

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le lien suivant : [Emplois – Ville de Kirkland](#)

La Ville de Kirkland souscrit au principe d'égalité en emploi et s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

Le genre masculin est employé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.